BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1915

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

879 828 770 RCS Lyon.
AGIENSE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 200000.00 EUR.
Adresse : 115, Boulevard De la Bataille de Stalingrad, 69100 Villeurbanne.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : AGINEXT, société à responsabilité limitée au capital de 2.003.335 euros, dont le siège social est situé 115, boulevard de la Bataille de Stalingrad, 69100 Villeurbanne, immatriculée sous le numéro 789 621 828 RCS Lyon Pour la société absorbée : AGIENSE, société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros, dont le siège social est situé 115, boulevard de la Bataille de Stalingrad, 69100 Villeurbanne, immatriculée sous le numéro 879 828 770 RCS Lyon L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : actif : 207.447,97 € passif : 29.280,94 € Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 du Code de commerce et dès lors (i) que la Société Absorbante détient à ce jour la totalité des actions représentant la totalité du capital social de la Société Absorbée et (ii) qu'elle s'est engagée à conserver cette participation jusqu'à la Date de Réalisation, la Fusion ne donnera lieu à aucune augmentation du capital de la Société Absorbante. La Société Absorbante ne créera donc aucune part sociale nouvelle en rémunération des apports désignés ci-dessus et son capital restera inchangé. Mali de fusion : 21.832,97 € La date du projet commun de fusion : 13/11/2026 Le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon le 16/11/2026 pour la Société Absorbante et pour la Société Absorbée..